

INTERVENTION MANIF DU 1er DEC. 2018

Aujourd'hui dans le cadre de la journée nationale d'action initié par la coordination nationale des comités de défense, des milliers de citoyens avec leurs élus, se rassemblent diversement pour le maintien et le développement des services hospitaliers ou maternité de proximité

NON l'hôpital de Remiremont n'est pas situé dans le Vosges centrales, il est au pied des Vosges cristallines. Il pourvoit au besoin sanitaire des gens de la montagne qu'ils soient dans le 88 ou sur le nord haute Saône. Il est à la confluence de nombreuses vallées avec un habitat souvent dispersé, et pour beaucoup éloigné des centres bourgs. Dans la très grande majorité la patientele du centre hospitalier est située au-delà, bien au-delà de l'axe Remiremont/Epinal

Que l'ARS ouvre un livre de géographie. En terme sanitaire et d'aménagement du territoire c'est bien la loi montagne et qui doit s'appliquer

C'est le principe d'exception territoriale qui doit être pris en compte.

Bien sûr au regard de la seule logique financière, la vie des femmes et des hommes qui vivent, travaillent ici, est complètement méprisée, ignorée. Pourtant l'hôpital C'est le cœur du développement d'un territoire, c'est ce qui fait battre le cœur de la ville et des vallées

Le contrat de performance, car c'est un contrat que l'ARS veut imposer, constitue une véritable agression contre le centre hospitalier général de Remiremont, contre tous ses personnels du médecin à l'ouvrier d'entretien,

C'est également une agression contre les populations, pour l'accès aux soins pour tous

C'est aussi une agression contre les territoires. Les services publics et le service public hospitalier en particulier doivent être des leviers qui favorisent le développement économique, social, démographique, culturel...

La lutte contre la désertification médicale, les besoins des populations, et la configuration géographique de la région exigent que nous conservions et améliorions notre HOPITAL GENERAL avec ses trois fonctions : M.C.O. Médecine, chirurgie, obstétrique

82 % des hôpitaux sont en déficit essentiellement à cause d'une tarification à l'acte incapable d'assurer le financement normal de leur activité .A cause d'un objectif national de dépenses hospitalières de d'assurance maladie voté par les députés en diminution de 0.5% par an soit moins un milliard chaque fois

Et ils osent parler de performance, alors que nulle part dans ce contrat les importants besoins sanitaires de la population ne sont pris en compte

Leur seul argument est le déficit des deux hôpitaux dont je viens d'expliquer les causes. Ce déficit est de 2.millions € à Rmt depuis 2014. D'après leurs extrapolations le deficit serait de 25 millions fin 2022, pour les 2 hôpitaux, sans préciser curieusement la part de Remiremont. Alors que ce contrat a une approche uniquement comptable, les conclusions ne sont étayées par aucune démonstration ni documentation

Mais il faudrait faire 25 millions d'économies. Toutes les catégories professionnelles de soignants et d'administratifs supporteraient 13 millions

d'économie ; Il manquerait encore 12 millions. Ce serait aux médecins de fournir le reste de l'effort dans un second temps au travers d'un projet médical commun

La manœuvre est grossière. Elle vise à diviser la communauté hospitalière, à opposer les médecins aux autres catégories de personnel

Aussi nous tenons à saluer la décision de la CME qui jeudi 29 novembre à l'unanimité a rejeté ce contrat. Rappelons qu'éthiquement le seul contrat qui s'impose aux médecins est le contrat de soin qui le lie à son patient

Ce n'est pas un contrat de performance, mais un contrat d'économie drastique qui conduirait dans 4 ans à la disparition de ce plateau technique performant
Qu'on en juge

Je ne citerai pas ici tout le détail des 34 mesures préconisées, vous retrouverez l'analyse détaillée sur notre site ademat.org

Les plus emblématiques seraient la suppression de 99 lits et de 255 ETP. Ainsi on justifie ces fermetures de lits par la réduction du nombre de personnel. L'hôpital ne serait plus une solution de recours en cas d'épidémie, de catastrophe. Vous avez tous des témoignages à raconter concernant un proche pour lequel l'urgentiste bataille pendant des heures au tel pour trouver un lit ; Cela n'en sera que pire. L'hôpital, c'est également le poumon de l'économie locale. 1 emploi hospitalier, c'est 1 famille concernée, des enfants scolarisés des emplois induits. Au moins 3 pour 1 comme dans l'industrie.

Il serait illusoire de maintenir la même activité avec moins de personnel, cela amènerait une diminution des recettes.

On ne sait qui a affirmé au journaliste de Vosges matin que la situation de la maternité de niveau 2 A n'était pas remise en cause alors même que la filière mère enfant perdrait 21 postes dont 17 en pédiatrie et néonatalogie. Franchement on voudrait prendre le risque de l'accident pour ensuite accabler les personnels, jouer de l'argument sécuritaire et décréter la fermeture qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

40 ETP seraient supprimés du fait d'externalisation du bio nettoyage, autrement dit, on confierait le ménage à des entreprises privées. Bonjour la précarité, les conditions de travail et les bas salaires

La cuisine de Remiremont disparaîtrait, un camion livrerait trois gammes de repas au choix suivant vos finances. Le prix du gazoil pour ce transfert d'Epinal à Remiremont est estimé à 1,3€ ! où est la cohérence avec l'urgente transition énergétique

Le parking deviendrait payant y compris pour les personnels ! quid de celui de la direction ? Les chambres particulières verraient leurs tarifs augmenté puisque ce sont les mutuelles qui paient, écrit dans le texte !

Arrêtons-nous sur la situation des urgences. Le service d'urgence à Remiremont fonctionne avec une garde de 3 urgentistes de jour et 2 de nuit, il devrait se contenter de 2 urgentistes la journée et 1 la nuit

Alors qu'en période estivale ou hivernale la population double sur le massif, avec pour partie des activités à risque on réduit le service des urgences qui connaissent déjà des délais d'attente fort considérable. Quid alors de l'attractivité touristique des hautes Vosges ? Et je n'ai pas le temps de vous parler des conséquences sur le corps des sapeurs-pompiers volontaires qui assurent 80% de transports sanitaires

Voilà, chers amis, c'est ce qu'ils appellent « un renforcement de l'efficienne des organisations internes »

Ils disent également « *s'inscrire dans une organisation territoriale graduée et cohérente prenant en compte les nouvelles orientations du plan santé 2022, qui prévoient un système d'hospitalisation à trois niveaux* » ; En bas, la transformation de 331 établissements identiques au nôtre en hôpital de proximité c'est à dire en centre gériatrique, ou EHPAD améliorée

Au niveau intermédiaire des établissements de recours où l'on pratique la Médecine, la chirurgie, l'obstétrique. En fait ils voudraient un centre hospitalier général MCO dit de recours, par département ;

Au-dessus on trouve les CHU établissements hyperspécialisés

Mais ce schéma n'est pas encore voté. « Le projet de loi ma santé 2022 » passera au parlement en septembre 2019 . Nos députés vont avoir besoin d'un sérieux coup de main pour voter une loi qui garantisse la santé pour tous dans tous les territoires

RIEN NE JUSTIFIE QUE LA LOI ma SANTE 2022 ABOUTISSE

- A une dégradation de l'hospitalisation publique

A une désertification médicale et une réduction de l'offre de soins dans les territoires

Alors nous disons stop. Arrêtons toutes ces restructurations à la hussarde ; exigeons un moratoire

A l'heure où je vous parle, 4 instances statutaires de l'hôpital de Rmt le C T E, le CHSCT et la CME ont émis des votes négatifs unanimes. la commission de soins infirmiers l'a rejeté à la majorité

Le Conseil de Surveillance présidé par le maire de Rmt doit se prononcer le mercredi 5 déc. Normalement on peut avoir bon espoir

Aussi fort de notre mobilisation cette après-midi nous pouvons dire à l'Ars, votre contrat de performance est mort. Personne n'en veut

Nous pouvons lui dire que pour nous la performance,

C'est le retour d'un service de cardiologie et des consultations qui vont avec

C'est la création de consultations avancées notamment en ophtalmo

C'est la possibilité d'opérations de la cataracte 2 fois par semaine à Remiremont,

Faisons cela au moins pour commencer car, vous avez certainement d'autres besoins que ne sont pas repérés

Pour nous la performance c'est un hôpital qui s'attaque à la réduction de la mortalité et de la morbidité, et qui cherche à réduire son empreinte carbone, notamment celle de ses usagers, qui s'interroge sur les circuits courts et locaux pour ses achats.

La santé des territoires et la santé des habitants vont de pair.

Mettons un terme à ce comité restreint et secret qu'est le copil. Pas un maire ou conseil municipal n'a été consulté sur ce contrat de performance. C'est une aberration.

Ensemble depuis 3 ans, nous les avons fait reculer plusieurs fois. Sans cela la maternité serait déménagée, l'hôpital serait fusionné,

ADEMAT-H en appelle au rassemblement encore plus fort des habitants, des personnels, des organisations syndicales, des forces vives et des élus pour que le territoire soit clairement force de proposition et d'alternative dans une vision de long terme, face à l'approche de court terme d'une administration aux ordres.

Ne continuons pas à désespérer la ruralité et les territoires les plus éloignés, sinon la fracture territoriale pourrait bien devenir explosive et remettre en cause la cohésion nationale..

L'objectif prioritaire de la santé publique doit être l'égalité devant l'offre de soins parce qu'elle est inscrite dans la devise de la République et dans la loi.

Merci et bonne fête de fin d'année jean Pierrel pour le CA d'ADEMAT-H

